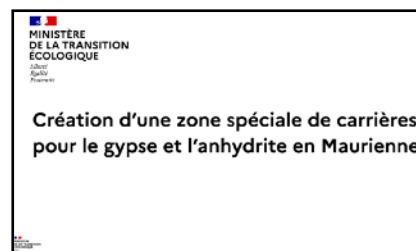




NI EN MAURIENNE, NI AILLEURS, LES CARRIÈRES NE FERONT CARRIÈRE !

Depuis quelques mois un événement agite notre vallée : la ZSC. À l'initiative d'un petit groupe de jeunes habitants, une information a été diffusée sur la **Zone Spéciale de Carrière** qui pourrait être mise place pour excaver du gypse dans des carrières dans la haute vallée à Bramans et Villarodin Bourget, et dans l'Arvan au-dessus de St Jean de Maurienne. La richesse de notre vallée en cette roche blanche est connue depuis longtemps puisque l'entreprise Placoplâtre-Sogyma est installée à St Pancrace pour extraire ce matériau nécessaire à la fabrication de plâtre.

Les maires des communes concernées par les périmètres ont reçu un document en février 2022 provenant du Ministère de la Transition écologique. Envoyées par la Préfecture, quatre pages titrée « **Création d'une zone spéciale de carrières pour le gypse et l'anhydrite en Maurienne** », mais il manquait la majorité des 17 pages.



Des **associations** comme Mountain Wilderness, France Nature Environnement Savoie et Vivre et Agir en Maurienne ont été entendues le 19 juillet 2022 par les garants de la **Commission Nationale du Débat Public**.

À cette occasion, elles ont donné un avis négatif et ont décidé de **s'opposer à cette ZSC**. VAM a été alerté en mars 2022 par l'Association Foncière Pastorale de Villarodin Bourget La Norma. Nous nous sommes déjà opposés à l'extension de la carrière de gypse de St Pancrace en 2016 (voir la synthèse faite à cette époque) et à celle de St Martin la Porte actuellement. Nous avons apprécié la prise en main du lourd dossier par des citoyens soucieux de leur avenir et avons préféré les laisser en pleine lumière.

En septembre 2022, des habitants ont donc décidé de s'emparer de l'affaire et ont découvert un dossier de 240 pages datant de décembre 2021 et intitulé : « **Carrières de gypse et anhydrite dans le département de la Savoie dite « Zone spéciale de Carrières de la vallée de la Maurienne** ». Ils en ont fait une synthèse et ont organisé plusieurs réunions d'information au Bourget, à Modane, St Jean et Termignon de novembre à décembre 2022.



VIDÉO



cliquer pour visionner

Maintenant, ensemble, nous devons nous opposer à ces futures dégradations des paysages de la vallée. Les désordres vont bien au-delà de ce qui est visible, l'invisible sera bien plus grave : perturbation des réseaux hydriques, pollutions atmosphériques...



Nous pouvons empêcher cet extractivisme en favorisant et développant le recyclage des matériaux de construction comme le plâtre. Une filière existe déjà et doit être optimisée. Nous devons surtout concevoir, construire et réhabiliter nos bâtiments autrement.

Le plâtre est un matériau indéfiniment recyclable, l'entreprise Placoplâtre se vante de le faire :

<https://www.placo.fr/recyclage-du-platre-le-mode-demploi-de-la-filiere-en-7-etapes-placor#2>.

Les **alternatives** au plâtre comme parement ou isolant doivent être optimisées comme l'ossature bois, la brique crue, le béton de chanvre, la laine de bois, la laine de mouton, la paille,... C'est tout un système de construction que nous devons réenvisager, autant de solutions moins dégradantes et destructrices.

Voilà ce que veulent nous imposer l'État et Placoplâtre-Sogyma :

VIDÉO



cliquer pour visionner



À l'heure des **crises énergétique et climatique**, doublée de celle de **la biodiversité**, nous ne pouvons plus accepter la destruction de nos lieux de vie au nom d'un système économique. Ce n'est pas tenable ni souhaitable.

La **démocratie** doit être au centre par le débat entre les habitants, les citoyens, les associations, leurs représentants et le gouvernement. Nous ne pouvons plus accepter que les vies de tous les êtres vivants de la vallée soient de simples variables d'ajustement d'entreprises privées appuyées par l'État qui souhaitent faire des bénéfices financiers.

Nous pouvons décider de ne rien voir, de ne rien entendre et de ne rien dire. Nous pouvons aussi **ouvrir les yeux** sur ces blessures et tout faire pour que cela n'arrive pas. Nous ne devons plus dire : « c'est comme ça » ou « on ne peut rien y faire ». Nous avons le droit de **défendre ce qui nous tient à coeur et ce qui nous fait vivre**. N'est-ce pas à nous tous de décider de ce qu'est et sera la vallée ?



Agir c'est déjà signer la pétition :

https://www.change.org/p/non-à-la-zone-spéciale-de-carrières-en-maurienne?recruiter=645459602&recruited_by_id=7f6dcac0-b8d7-11e6-80b8-9ba86a42d7c9&utm_source=share_petition&utm_campaign=share_for_starters_page&utm_medium=email

et/ou **adhérer au collectif** pour dire "Non à la Zone Spéciale de Carrières en Maurienne » zscmaurienne@gmail.com

Il a pour but de continuer à « creuser » tous les aspects du dossier pour que nous soyons outillés lors de la concertation préalable (dates toujours non connues : premier trimestre 2023 ?) et de lancer certaines actions.

Page Facebook: <https://www.facebook.com/NZSC.Maurienne>

Instagram: https://instagram.com/non_zsc_maurienne